



Ensemble, découvrons le monde subaquatique

Sortie mer à *Marseille*

Du vendredi 3 au lundi 6 octobre 2014
PRIX : 370 euros (sans transport)

La prestation débute par la nuit du jeudi 2 au vendredi 3 octobre 2014 : rendez-vous sur place à Atoll plongée 31 traverse Prat 13008 Marseille.

Voyage : Le voyage n'est pas compris dans la prestation, pour ceux qui choisiront le TGV, une navette est prévue de la gare Saint Charles pour nous amener au centre. Deux horaires de TGV au départ de la gare de Lyon : 19 :07 arrivée 22 :29 et 20 :19 arrivée 23 :37 → me dire quel TGV vous avez choisi pour que je finalise les transferts.

Pour ceux qui prennent un train plus tôt, il y a le métro et un bus qui vous dépose à 100 mètres du club. Pour ceux qui viennent en voiture vous pouvez garer votre véhicule dans les ruelles à côté du centre.

Plongée : Nous plongerons avec le club ATOLL Plongée, 8 plongées sont au programme en fonction de la météo. Le club est équipé de vestiaires, de douches et nous pouvons laisser tout notre matériel sur place. Des semi rigides seront à notre disposition.



Site Web: <http://www.atollplongee.com>

Hébergement-restauration : Nous serons logés en pension complète dans le centre Atoll plongée au-dessus du club de plongée dans des chambres de 2 à 4 personnes et la restauration est également sur place.

Matériel : Nous devons emmener tout notre matériel sauf nos blocs et notre lestage. Les équipements seront à retirer impérativement le Lundi 29 septembre ou bien le mercredi 1^{er} octobre à partir de 20h45 au local matériel de la piscine. Pour les combinaisons passez dès que possible au matériel pour les essayer et les réserver.

Réglementation : Vous devrez présenter le 1er jour du séjour au directeur de plongée, qui les récupérera pour la sortie, votre licence à jour, votre certificat médical et un justificatif de niveau de plongeur. Vous devez également être à jour de votre cotisation club pour l'année 2014/2015. Si certains participants à la sortie mer ne sont pas encore à jour de leurs certificats médicaux, cette situation devra être réglée au plus tard le 1^{er} octobre 2014 sous peine de ne pouvoir plonger. Les certificats sont à remettre au secrétariat (garder une copie avec vous)

Retour : Le séjour se termine le lundi 6 octobre après la plongée de l'après-midi : des navettes seront prévues vers la gare Saint Charles pour ceux qui prennent le TGV. (18 :36 arrivée 21 :23 ou 19 :36 arrivée 22 :53)

Jérôme
CNV Sortie mer